

 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 129SP05

Élargir ses connaissances en prévention des risques professionnels pour structurer une démarche de prévention au sein de l'entreprise

1 Jour, 7 Heures

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 03/06/2024

250€ NET

Élargir ses connaissances en prévention des risques professionnels pour structurer une démarche de prévention au sein de son entreprise.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base en Santé et Sécurité au Travail

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principes généraux de la prévention
- Établir les liens entre travail et santé
- Utiliser les principales méthodes d'analyse des risques professionnels
- Participer à la structuration d'une démarche de prévention

Public

Chefs d'entreprise ou leur représentant ayant contracté un contrat de prévention avec la Carsat Pays de la Loire.

Les participants doivent être engagés dans la démarche prévention des risques professionnels de leur établissement.

Prérequis : Aucun prérequis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Les outils de repérage

- Les acteurs de la prévention
- Les ressources documentaires

Élargir ses connaissances en prévention des risques professionnels pour structurer une démarche de prévention au sein de l'entreprise

- Les indicateurs et les enjeux
- Les risques : définitions, principes généraux, critères de choix
- Proposer des mesures de prévention adaptées
- Élaboration et suivi d'un plan d'actions

Dates & lieux

 28 mai 2024 - Complet

 La Roche sur Yon

 03 décembre 2024 - COMPLET

 La Roche sur Yon

 06 décembre 2024

 La Roche sur Yon

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Élargir ses connaissances en prévention des risques professionnels pour structurer une démarche de prévention au sein de l'entreprise



Validation/Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI. Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances. En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant. Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances. Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée. Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.